

Responsabilité et code de conduite des nageurs

À l'entraînement :

L'athlète doit se présenter 10 minutes avant son entraînement sur le bord de la piscine, en costume de bain et douché;
(Aucune flânerie dans les corridors de l'école ou dans les vestiaires n'est tolérée)

Avant :

- Participer à l'installation des câbles et autres équipements de la piscine;
- Faire son échauffement à sec;
- Interdiction de marcher avec ses chaussures sur le bord de la piscine;
- Interdiction de manger ou d'apporter de la nourriture sur le bord de la piscine;
- La gomme à mâcher est interdite pendant un entraînement;
- Aviser l'entraîneur si l'on doit quitter l'entraînement plus tôt;
- Aviser l'entraîneur d'une absence prolongée.

Pendant :

- Respecter son entraîneur;
- Respecter ses coéquipiers et faire preuve d'un bon comportement;
- Faire preuve d'esprit d'équipe et apporter sa participation pendant l'entraînement;
- Respecter les règlements de la piscine;
- Respecter les consignes durant l'entraînement;
- Aviser l'entraîneur en cas de douleur, de malaise ou tout autre problème;
- S'hydrater durant l'entraînement (Bouteilles d'eau).

- **Après :**
- Sortir de la piscine à l'heure;
- Rouler les câbles et ramasser son matériel;
- Agir avec calme et civilité dans les vestiaires;
- Remettre la documentation donnée par l'entraîneur aux parents;
- Sortir du vestiaire au plus tard 15 minutes après la fin de l'entraînement ;
- Prendre une collation santé.

Procédures disciplinaires :

1. L'entraîneur avise le nageur;
2. Après le troisième avertissement, l'entraîneur communique avec les parents pour les informer du problème;
3. Un manque de respect du nageur vis-à-vis du groupe ou de l'entraîneur peut entraîner une exclusion immédiate de l'entraînement;
4. Le nageur peut être suspendu pour une période déterminée par les entraîneurs;
5. Suite à la décision du comité de discipline, le nageur peut être suspendu du club;
6. Il n'y aura pas de remboursement lors d'une suspension.

En compétition :

Avant

- Les nageurs et entraîneurs doivent faire signer le coupon-réponse par les parents et le retourner ainsi que le chèque dans les délais requis. À défaut de quoi, le nageur ne pourra pas participer à la compétition ou au stage d'entraînement;
- L'athlète et ses parents doivent prendre connaissance du présent code de conduite et s'y conformer;
- Pour toute absence après inscription à une compétition, aucun frais d'inscription et d'épreuves ne sera remboursé.

Au départ

- Se présenter à l'heure pour le départ;
- Être respectueux dans l'autobus envers les autres et à l'égard du chauffeur;
- Avoir en sa possession sa carte d'assurance maladie;
- Signaler à l'entraîneur et aux parents accompagnateurs tous changements sur sa fiche de santé;
- Avoir le nécessaire de compétition (bonnet, maillot de bain et chandail Obligatoire).

Pendant la compétition :

- Se tenir avec le groupe de nageurs;
- Avertir son entraîneur et/ou le parent accompagnateur de ses déplacements;
- Ne pas quitter le site de compétition sans l'approbation de l'entraîneur;
- Faire preuve de discipline et d'esprit sportif durant la compétition (encouragements, comportements, respecter la routine d'échauffement et avoir un langage adéquat);
- Afficher les couleurs du club (bonnet, maillot de bain et chandail obligatoire).

Au restaurant et à l'hôtel :

- Agir de façon civilisée et être conscient que l'on représente le club;
- Respecter les parents-accompagnateurs et les entraîneurs;
- Respecter le couvre-feu;
- Aucune sortie des chambres après le couvre-feu ne sera tolérée;
- Lors du coucher, l'athlète doit demeurer dans la même chambre qui lui a été assignée;
- Les athlètes de sexes opposés ne partagent pas la même chambre;

- Un entraîneur et/ou un parent accompagnateur ne peut partager la chambre des nageurs sans une autorisation écrite des parents de ceux-ci;
- Aucun vandalisme ne sera toléré;
- En quittant l'hôtel et le restaurant s'assurer que tout est en ordre;
- Respecter une alimentation saine (les aliments camelote, ne sont pas permis).

Procédures disciplinaires lors des compétitions :

Le non-respect du présent code de conduite pourra mener au renvoi à domicile du nageur, aux frais des parents de ce dernier, lors de compétitions à l'extérieur. Toute récidive pourra mener à la suspension ou l'expulsion du **Club de natation de Sept-Îles**